

# Votre lettre d'inf'

► Juin  
2017

# Oh

[www.omhgrandnancy.fr](http://www.omhgrandnancy.fr)

## Happy Birthday !



Une manière utile et constructive d'œuvrer pour son quartier et de gagner son argent de poche !

Gérée par le même groupement d'intérêt collectif que le dispositif **Argent de Poche**, l'Équipe Mobile de Travaux (EMT) réalise depuis 2000 des travaux d'embellissement dans des logements inoccupés de l'OMh.

Les dispositifs **Argent de Poche** et Équipe Mobile de Travaux, fêtent leurs 20 ans cette année !

**Argent de Poche** est le fruit d'un partenariat entre l'État -Protection Judiciaire de la Jeunesse-, les villes de Nancy, Maxéville et l'OMh du Grand Nancy.

En 2016, 318 jeunes (16-21 ans) ont été accueillis et se sont investis dans des travaux « d'utilité collective » à raison de 5 heures/mois, en échange d'une gratification de 30 euros. Les 491 chantiers se sont déroulés à Nancy sur le Plateau de Haye, les quartiers d'Haussonville, Beaugard et Saint Nicolas.

**L'EMT permet aux jeunes habitants du Plateau de Haye d'acquérir un savoir-faire et un savoir-être pour trouver le chemin de l'emploi.** L'EMT propose des missions de 100 heures aux 18-25 ans sans activité et également aux mineurs pris en charge par la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse).

50 jeunes ont été accueillis en 2016, sur les chantiers et ont participé à la remise en état de 6 logements, dont un logement d'urgence + deux locaux professionnels.

## Des Travaux qui profitent à tous

Les travaux de réhabilitation des Tours Paul Dukas et Claude Lejeune ainsi que du bâtiment Vincent d'Indy, sur le quartier Beaugard, ont bénéficié aux 194 logements de ces immeubles. Le changement des menuiseries extérieures et volets roulants permettent une amélioration notable de la performance énergétique. Les travaux de ravalement avec pose d'une isolation thermique extérieure complètent l'ensemble. **Des immeubles rajeunis, entretenus et mieux isolés c'est plus de 1 600 000 € investis pour réduire la dépense énergétique et améliorer le confort de chacun.**



## À vos pinces, prêts ? partez !



L'OMh organise chaque année deux opérations appelées **Ensemble pour un Quartier Propre**. Ce sont deux après-midi de sensibilisation à l'environnement, au ramassage et tri des déchets, qui s'effectuent de manière dynamique et ludique dans la bonne humeur et la convivialité. Tous les jeunes des quartiers d'Haussonville et du Plateau de Haye, par le biais de nombreuses associations, sont invités à traquer les déchets pour une prise de conscience du travail effectué par les agents de la Métropole, de l'OMh et des prestataires. C'est une façon solidaire de participer à l'amélioration de son environnement quotidien. Un goûter et des boissons fraîches récompenseront tous les participants. À noter : de nombreux collaborateurs de l'OMh au premier rang desquels le Directeur Général de l'Office, sont présents et participent, eux aussi, activement !

**RDV à 14h, le 31 mai pour le quartier d'Haussonville et le 14 juin pour le Plateau de Haye.**



## Des Jardins Partagés



Un jardin partagé est un jardin conçu, construit et cultivé collectivement par les habitants d'un quartier ou d'un village. Un jardin partagé ne se décrète pas, il prend tout son sens parce qu'il répond aux attentes et aux besoins des habitants d'un lieu. Réunis en association, les habitants gèrent le jardin au quotidien et prennent les décisions importantes collectivement. En ce sens chaque projet est unique par son aménagement et son fonctionnement. Ces jardins se fondent sur des valeurs de **solidarité, de convivialité, de lien et de partage entre les générations et les cultures différentes.**

Produire ensemble légumes, fleurs, fruits, aromatiques, médicinales..., leur donne une saveur particulière.

À l'initiative de la démarche sur le Plateau de Haye nous retrouvons l'école Moselly et ASAE Francas. La Maison des Solidarités, la Prév54, le Club des Aînés, l'association Racines Carrées et les autres groupes scolaires dont le Collège Claude le Lorrain les ont ensuite rejoint.

Le Réseau des Jardins Partagés reste ouvert à tout nouveau participant.

**Mercredi 7 juin** venez découvrir les acteurs engagés et bénévoles impliqués dans le mieux vivre ensemble. **De 14h à 15h30 des plantations seront effectuées sur 3 sites différents** : le Tilleul Argenté, le centre commercial et l'îlot 1 puis **de 15h30 à 17h30 ateliers et animations** sur la nature et l'agro écologie sous la Cuisine du Plateau, compléteront le programme. Un goûter sera offert à tous les participants.

## Des droits... et des devoirs !

Nous vous rappelons que vous devez impérativement fournir une attestation d'assurance habitation valide. C'est une **obligation légale** prévue par l'article 7g de la loi du 06/07/1989. En l'absence de ce document nous serions contraints d'entamer une procédure de résiliation de bail pour défaut d'assurance.

### Comment se procurer une attestation d'assurance habitation ?

- Vous rendre directement à votre compagnie d'assurance.
- Faire la demande via le site internet de votre compagnie, par téléphone ou par courrier



### Transmettez-nous votre attestation :

- **En vous rendant au siège**, à l'accueil au 32 rue Saint-Léon à Nancy,
- **Par courrier** : OMh du Grand Nancy-Service Juridique, 32 rue Saint-Léon CS 95418 - 54054 Nancy Cedex
- **Par mail** : [sport@omhgrandnancy.fr](mailto:sporte@omhgrandnancy.fr)
- **Par fax** : 03 83 85 52 91

# Repère Qualité



## HABITAT

Parce que l'habitat est au cœur de nos vies et de nos territoires, de nombreuses évolutions techniques et sociologiques fondent le socle du logement, de la qualité de vie, pour un développement durable et l'amélioration du « **vivre ensemble** ». L'OMh du Grand Nancy est fier de pouvoir arborer une nouvelle certification de qualité avec le label NF Habitat. Cette certification dépend du Code de la Consommation et a été élaborée en concertation avec les professionnels et les représentants des consommateurs



Suivez-nous sur notre page Facebook **OMh du Grand Nancy**. **Likez ! Partagez ! Commentez !**



## Entretenir sa VMC, pour mieux respirer



Les bouches de ventilation (VMC) permettent de renouveler automatiquement l'air dans les pièces de vie (chambres, salle de bain, WC, cuisine). Une bonne aération permet d'éviter les mauvaises odeurs, les gaz toxiques et les moisissures.

L'encrassement des bouches d'aération par les graisses et la poussière empêchent l'air de circuler, ce qui n'est pas sain. **Les VMC doivent donc être régulièrement dépourssiérées** (aspirateur) et **nettoyées** (à l'eau savonneuse 2 fois par an) **pour fonctionner correctement.**

**Ne bouchiez jamais les VMC et grilles d'entrée d'air** sans quoi vous favorisez le développement de l'humidité, des moisissures, et augmentez le risque d'asphyxie.



Retrouvez les émissions « le forum de l'OMh » sur **RCN, 90.7**, chaque 2<sup>ème</sup> lundi du mois à 9h et en podcast sur le site [rcn-radio.org](http://rcn-radio.org).

Votre lettre d'info est éditée à 7 000 ex.

Directeur de la publication : Frédéric RICHARD.  
Photos : OMh Grand Nancy/ Rédaction : Isabelle RICCI DEGRAEVE. Impression : OMh Grand Nancy.  
Mise en page et graphisme : La Maison Chabane/ Mai 2017. Dépôt légal ISSN : 2491-8482.

